

Nouvelles fraîches de Montorge

Maison de la Nature



Exposition 2012 : courses d'école

Plus de 1'000 enfants sont venus en courses d'école à la Maison de la Nature cette fin d'année scolaire pour découvrir l'exposition des sociétés animales.

La majorité des classes viennent du Valais central, mais le Bas-Valais est également représenté avec des élèves de Martigny, Monthey ou même Vouvry. Même quelques classes vaudoises s'aventurent jusqu'à Montorge.

Classe de Salvan

La Nuit des chauves-souris

Le vendredi 31 août à 20h aura lieu à Montorge « La nuit des chauves-souris » en collaboration avec le réseau chauves-souris du Valais.

En 2011, la soirée avait dû être animée à l'intérieur de la Maison de la Nature pour cause de très forte tempête de foehn.

Cette année, si la météo le permet cette manifestation se déroulera autour du lac avec des postes d'informations et des captures de ce magnifique mammifère.



Oreillard sp. (photo de François Biollaz)

La couleuvre à collier

La couleuvre à collier est gris clair - noir et a des pupilles rondes comme toutes les couleuvres. Elle possède deux taches jaunâtres à l'arrière de la tête. C'est ce collier, qui a donné son nom à l'espèce. Tandis que les mâles n'atteignent que rarement 1 mètre de longueur, les femelles peuvent mesurer jusqu'à 2 mètres.

On la trouve dans la Suisse entière jusqu'à une altitude de 1600 m. C'est un serpent qui s'adapte à un grand nombre de milieux vitaux. Elle apprécie tout particulièrement les milieux humides. Bonne nageuse, elle se réfugie au fond de l'eau en cas de danger. Elle se nourrit de grenouilles, crapauds et poissons.

La couleuvre à collier quitte son lieu d'hibernation début avril. L'accouplement a lieu en mai. Les oeufs sont déposés en juillet dans les tas de fumier, de compost ou autres entassements de végétaux en décomposition produisant de la chaleur. La sortie des couleuvreaux se situe vers la fin août. Vers la mi-octobre, les couleuvres se retirent dans les lieux d'hibernation.

A Montorge, seules 3 espèces de serpents sont présentes : la couleuvre à collier, la couleuvre d'Esculape et la couleuvre coronelle lisse. La seule à savoir nager dans l'eau est la couleuvre à collier.



Couleuvre à collier à Montorge



Coronelle lisse



Couleuvre d'Esculape juvénile (photos de Florian Dessimoz)

Pour une meilleure préservation des valeurs naturelles du site, les activités suivantes sont interdites:

- les feux, la baignade et le canotage;
- l'arrachage et la cueillette de plantes;
- toute circulation automobile, vélomoteur, et vélo.

Les chiens seront tenus en laisse et il est recommandé de suivre les sentiers.

Merci de votre compréhension.



Vous trouverez plus d'information sur l'exposition ainsi que les dernières observations sur le site de Montorge sur le site internet de la Maison de la Nature.

www.maisondelanature.ch

Quelques rappels sur le site de Montorge

Montorge est protégé au niveau national et cantonal pour la beauté du site et ses valeurs naturelles.

Le Service des forêts et du paysage du canton du Valais ainsi que la Ville de Sion veillent au bon respect de l'arrêté de protection et du règlement communal.

Sur le site web de l'Etat du Valais est mentionné :

- Les amendes en cas d'infraction
http://apps.vs.ch/legxml/site/laws_pdf.php?ID=305&M ODE=2
- L'Arrêté de protection du site de Montorge:
http://apps.vs.ch/legxml/site/laws_pdf.php?ID=315&M ODE=2

La Ville de Sion dispose d'une police rurale et d'une police de proximité.

La Maison de la Nature peut vous renseigner en cas de questions sur ce qui est permis ou non sur le site.

Nouvelles fraîches de Montorge

Juillet – août 2012